



## Les dessous de la faillite de Pharmasimple. Hold-up sur l'épargne des Français

**DOCUMENT EXCLUSIF** avec l'interview de Michaël Willems Fondateur de Pharmasimple.

**Depuis plusieurs années à la Bourse de Paris**, des entreprises de taille moyenne ont des besoins de financements que les banques classiques ne peuvent pas proposer. Les investisseurs particuliers ont pu constater que de nombreuses entreprises avaient recours à des instruments dilutifs qui ont eu pour conséquences de réduire leur épargne à néant. Sans qu'à ce jour, officiellement les autorités de la place de Paris (**Justice, Autorité des Marchés Financiers, Tracfin, Bercy, Euronext...**) n'agissent d'une manière ou d'une autre.

**Quand on prend un peu de recul, il ne s'agit pas d'une entreprise qui est concernée mais des dizaines de PME** avec des millions d'euros à la clé et une épargne nationale **qui a été spoliée à des Français** qui ont déjà subi la crise sanitaire puis la guerre de la Russie en Ukraine et l'inflation qui s'en est suivie. Alors que le Gouvernement parle régulièrement de « flécher » l'épargne des Français pour aider nos PME, il va de soi que ce financement ne sera possible **que si la place de Paris redevient une place financière propre**. Ce qui n'est pas le cas depuis plusieurs années, malgré **plusieurs alertes** déjà lancées, avec des recours en Justice. Sans que rien ne change.

**Nos PME ont besoin de financement**, c'est une constante depuis des années et la **Bourse** doit être l'endroit où elles pourront à l'instar d'autres pays trouver des capitaux pour leur croissance, gage d'emploi dans notre pays. Il y a urgence car l'AMF a pu montré que les Français s'étaient détournée de la Bourse au profit des cryptos-actifs.

**Quand le Fondateur de Pharmasimple** m'a appelé pour me parler de sa faillite, j'étais loin d'imaginer qu'un tel système avait pu être mis en place sans que rien ne soit fait pour l'empêcher de prospérer. Ancien porte-parole de la **Commission des Opérations de Bourse**, j'ai eu accès à de nombreux dossiers et j'ai eu à coeur d'en informer le marché.

C'est la même démarche qui m'a conduit à écouter le dirigeant de **Pharmasimple Michaël Willems** pour qu'il explique au marché et à **tous les dirigeants d'entreprises susceptibles de se coter à la Bourse de Paris** ce qui s'est passé pour son entreprise.

**La Bourse de Paris vient de connaître au cours des dernières années son plus grand scandale financier qui a conduit de nombreuses PME à aller au tapis avec des cours de Bourse de -99,9%**, autant dire la ruine pour les petits porteurs et pour les dirigeants d'entreprise concernés une tâche indélébile sur leur CV !.

**L'avocat de Michaël Willems, Maître Frédéric Michel, a déposé pour la société Pharmasimple, une plainte pénale devant le procureur de la République du Tribunal Judiciaire de Paris ce jour mardi 4 juin 2024.**

**Didier Testot Fondateur de LA BOURSE ET LA VIE TV est allé en Belgique à la rencontre de son ancien dirigeant, Michaël Willems. Dans ce long entretien, Michaël Willems décrit ce qui s'est réellement passé avant la faillite de Pharmasimple avec des documents inédits jamais montrés à ce jour aux investisseurs ni aux autorités de la Bourse de Paris. ET SUR LINKEdin, de nombreux professionnels ont commenter cette vidéo exclusive :**  
**<https://www.linkedin.com/pulse/exclusif-les-dessous-de-la-faillite-pharmasimple-sur-des-testot-vppte/?trackingId=zPkp08H0QpCoLeuDIAzxkA%3D%3D>**

Voici le contenu de ce long entretien qui détaille les évènements qui ont conduit à la faillite de la société Pharmasimple. Se référer à la vidéo.

**Michael Willems, bonjour.**

**Bonjour Monsieur Testot.**

**Vous êtes l'ancien PDG de PHARMASIMPLE. Vous nous recevez aujourd'hui à Bruxelles pour parler de la faillite de votre entreprise. Avant de parler de cela, parlez-nous de l'histoire de PHARMASIMPLE. C'est une histoire de croissance ?**

**Michaël Willems :** *« Oui, c'est une société qui a connu une très, très forte croissance, un vrai succès. On a créé la société en 2012. On a connu des croissances à deux chiffres, voire trois chiffres, jusqu'à son entrée en Bourse. Donc elle vendait des produits de parapharmacie sur Internet. On a eu ensuite le Covid qui est arrivé et le Covid a été finalement un gros boom pour la société puisqu'on a connu une apogée aux environs de 43 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020.*

*Et à ce moment-là, il y a beaucoup de questions qui se posent en interne parce qu'il faut dépenser de plus en plus en marketing. Donc on creuse le trou en termes de rentabilité et donc il va y avoir un choix. Donc moi, je propose à ce moment-là de soit de racheter des pharmacies d'officine, de changer de modèle, de retourner dans les points de vente physiques, soit de vendre la société. Bon, les administrateurs à l'époque qui étaient avec moi était plutôt pour une phase de revente de la société et donc nous allons mettre pendant le Covid, la pharmacie en vente. Alors évidemment, pendant le Covid, beaucoup de dirigeants de sociétés de grosses sociétés ne sont pas tout le temps au bureau avec les "shut down", mais on va finalement avoir en 2021 la société Intermarché qui va faire une offre une LOI, une lettre d'intention.*

*On peut en parler aujourd'hui, On n'en a pas parlé parce que ça fait un moment que ça date, qui va faire une offre de rachat de PHARMASIMPLE pour 39 millions d'euros. Alors, malheureusement. Donc, on va rentrer dans les discussions, on va avoir cette LOI. Et il va y avoir des audits. Et pour une raison encore un peu inconnue aujourd'hui, finalement, on n'ira pas au bout de ce process. Ça sera un tournant pour la société. Parce que comme vous le savez, quand on vend une boîte, on ne lève pas des fonds et la boîte va se retrouver en difficulté de cash et on va devoir finalement regarder pour une autre solution, c'est à dire un retournement stratégique et il va falloir chercher de l'argent rapidement ».*

**Alors une chance ou pas, nous verrons dans le cadre de notre discussion. Un broker vous contacte quasiment à ce moment-là.**

**Michaël Willems** : « *Oui, donc on a eu en fait un contact un peu avant dans le processus de vente Intermarché de négociation avec Intermarché. On a eu un broker qui nous a contacté, qui s'est fait passer pour un broker en fait, mais qui travaillait avec Alpha Blue Ocean (ABO) en évoquant le fait qu'il avait suivi la société et que cette société en fait avait un fort potentiel et qu'il était, il avait des moyens à disposition sur fonds propres pour pouvoir faire de la croissance et pouvoir faire des opérations de "build up" et redonner une nouvelle ligne directrice à PHARMASIMPLE.*

**A ce moment là, pourquoi avoir choisi Alpha Blue Ocean ? Qu'est ce qui se passe pour vous ?**

Alors on va rencontrer ce broker, on va également rencontrer Hugo Pingray qui est en fait un des fondateurs de Alpha Blue Ocean qui viendra voir chez moi à Bruxelles en coup de vent. Alors on a besoin d'argent, il faut, il faut aller, il faut aller vite. Alors on va avoir deux offres une offre de Alpha Blue Ocean et une offre d'une autre société qu'on ne citera pas. Cette offre est meilleure que Alpha Blue Ocean, mais en fait, on va choisir Alpha Blue Ocean pour des questions de feeling. Donc, ils sont. Ils ont l'air sérieux, ils ont l'air de savoir de quoi ils parlent. Donc, le début de cette histoire, de cette mauvaise histoire va commencer. Justement quand on en avait parlé la première fois, on m'avait dit il y a une sorte de process dont ils usent avec à la fois des promesses, des tensions et des non-réalisations de leurs promesses. De quoi s'agit-il ? Alors bon, ce qu'il faut, ce qu'il faut bien comprendre, c'est que, au moment où ils arrivent dans la danse, on doit financer PHARMASIMPLE rapidement. Donc ils proposent de faire un premier contrat de financement de 10 millions d'euros pour pouvoir nettoyer la société et pouvoir faire une transition vers le "next step" qui est un projet de "build up" et d'acquisition de pharmacies pour vraiment faire le projet d'acquisition. Malheureusement, donc ils vont demander des garanties. Donc ça c'est le process. Ils vont demander des garanties et les premières garanties qu'ils demandent pour pouvoir faire le deal, c'est de prêter des actions. Alors évidemment, on va demander à tous les actionnaires de PHARMASIMPLE, les gros actionnaires de PHARMASIMPLE dont les administrateurs de la Région Wallonne, de prêter ses titres. Personne ne va vouloir prêter ces titres. Donc étant en confiance, on fait un prêt de titres. Donc mes titres vont partir de Bruxelles en direction des Bahamas puisque Alpha Blue Ocean est aux Bahamas et on envoie nos titres en deux salves, une fois 100 000 titres et une fois 280.000 titres. Donc ils détiendront la totalité de mes titres. Ils vont également sur leurs contrats, ils ont également une fees. Cette fees sera de 250.000 €, payable immédiatement.

**Alors vous me parlez des Bahamas. On le sait, les Bahamas, c'est peut être joli sur le plan visuel, mais ça n'a pas bonne réputation. Ça vous inquiète pas à l'époque.**

**Michaël Willems** : « Alors nous, au moment où on discute avec eux, on sait pas qu'ils sont aux Bahamas. Ok, on voit qu'ils ont des bureaux à Dubaï, ils sont, ils ont une presse, ils ont un site de présentation internet, ils disent qu'ils ont levé, ils ont financé plus d'un milliard d'euros de sociétés. Ce sont en général que des sociétés cotées. Donc l'impression à première vue, est une bonne impression. On a regardé, on n'a pas trouvé beaucoup de choses. En tout cas dans un premier temps. Et le premier financement, on va dire que l'argent part de Suisse. Donc en fait, ils ont une banque en Suisse et sur le premier financement de 10 millions d'euros, l'argent arrive de Suisse. On n'a globalement pas trop de problème, l'argent arrive. Euh ça se passe plus ou moins bien. Ils ont en effet mes actions en garantie.

Il y a quelque chose qui va m'interpeller lors du premier financement, c'est qu'entre la signature et le moment où ils vont demander la conversion, il y a à peu près un mois qui va s'écouler. Et moi je me ferai une réflexion en disant tiens, c'est bizarre, ils ont beaucoup trop d'argent, ils ne convertissent pas tout, ils ne convertissent pas.

En tout cas, ils laissent aller. En fait, on apprendra qu'après le premier financement, donc lors d'un call que j'aurai avec Hugo Pingray, il se vantera d'avoir vendu mes titres. Et là, il y a une vraie interrogation de ma part en disant eh bien il a vendu mes titres. C'est à dire que le cours de bourse, au moment où on signe avec ABO, il est à 7-8 €. Dès qu'on annonce au marché le cours de bourse, on plonge à cinq et en une semaine ou deux, ils vont vendre la totalité de mes titres. Le cours va passer à 1,86 €. Donc là déjà, il y a une première inquiétude. On se dit mais comment on va faire ? Et c'est là qu'il dit "écoute, j'ai vendu les titres, ne t'inquiètes pas, ça va aller." Il faut également préciser, ça va être très clair que sur le contrat de financement, le premier contrat, j'avais droit à des warrants. Donc pour pouvoir me reluer au cas où. Et cette notion de warrants, c'était 50 % des warrants. J'avais droit. Bon, après le premier financement on a eu rien du tout. Les warrants ils ont dit qu'il convertirait ça ultérieurement. Je ne vais pas m'inquiéter. »

**Alors on voit justement sur le graphique qu'on va montrer les montants, ce qui se passe donc sur le cours de bourse, ce qu'on peut appeler un écrasement, on le voit, c'est très net aussi. Il y a un sujet aussi liquidité, mais comment on explique ce mode de fonctionnement ? Comment ils font avec les titres finalement ?**

**Michaël Willems** : « Alors bon, évidemment, pour faire tous les débuts d'opérations, je tiens à préciser qu'on avait, on était épaulé par des gros cabinets d'avocats, on était épaulés par des réviseurs de type Deloitte, tout le monde est passé à côté, donc en fait, même Deloitte a dû faire un rapport de dilution pour les actionnaires. Elle s'est complètement plantée.

Pas qu'elle était mauvaise je pense, mais le truc est bien ficelé, bien organisé et il faut prendre du recul et tout ré-analyser. Et, c'est ce que j'ai fait sur les huit derniers mois qui viennent de s'écouler. Donc le mécanisme est très simple. Ils disent qu'ils

ont de l'argent, qu'ils aident, qu'ils aident les sociétés, mais en fait ils n'ont pas d'argent. Ils vont utiliser mes actions qu'ils vont vendre pour faire du cash. Ils vont utiliser les 250 000 € de fees qu'ils ont. Et cet argent-là, en fait, va servir à payer la première tranche de PHARMASIMPLE pour son financement, puisque le financement se fait par tranche de 500 000 €. Donc en fait, c'est mon propre argent, ce sont mes propres actions qu'ils vont utiliser pour financer la société.

Ensuite, la machine est en fait, si vous voulez, la pompe est amorcée et ils vont, on va leur donner des obligations convertibles. Un bon investisseur aujourd'hui qui investit dans une société en obligations convertibles, qu'est-ce qu'il fait ? Il met l'argent, il attend que la société prenne de la valeur et il convertit. Là, ils n'ont pas d'argent, donc ils ne mettent aucun argent de leur poche. Ils vont utiliser la conversion, donc ils vont convertir directement les actions. Ce qui fait une pression vendeuse sur le cours. Et donc on a de plus en plus en fait le cours qui descend et donc de plus en plus de dilution. On a dans le, dans les, dans les graphiques, dans les documents qu'on montre ici. En fait, je vous ai un peu rétabli en Excel. Alors c'est un Excel qui est fait sur base des des valeurs de cours, de bourse, de clôture et de conversion moyenne. Donc en fait, on voit simplement qu'en fait, à chaque mois, j'ai fait des clôtures à volonté pour voir où ils en étaient dans leur PNL, ils fatiguent, gagnent de l'argent sans mettre 1 €. Donc en fait ce sont des recycleurs d'argent à une vitesse infinie. Ce qui est frauduleux aujourd'hui, c'est qu'on vous promet des montants de financement, mais ce n'est pas leur argent. Parce que si vous regardez un peu ABO, et on le verra plus tard dans la vidéo, ils ont fait plein de deal, ils devraient avoir des fonds propres d'un milliard d'euros. En fait non. Ils utilisent l'argent des petits porteurs français pour recycler l'argent et pour financer les boîtes, mais surtout pour s'enrichir.

**Alors pour vous, concrètement et directement, les 3 millions d'euros deviennent 180.000 € après ces opérations. C'est énorme comme décote.**

**Michaël Willems** : « Oui, donc d'abord, on a déjà un cours de bourse au moment où on annonce la collaboration avec ABO qui s'effondre puisqu'on signe le 28 août 2021 le premier contrat au mois de juin juillet, le cours de bourse est à 7 et 9 €. On peut vérifier et une fois qu'on va signer le cours descend à 5€ et un mois après, en fait, en trois semaines, entre août 2021 et décembre 2021, en trois mois, le cours de Bourse a perdu 99% de sa valeur. En fait, comme ils ne mettent pas d'argent, ils utilisent un système qui est légal mais à utiliser de manière outrancière. Et ils mettent la pression sur le cours parce qu'ils veulent prendre du cash, du cash, du cash et le cours descend. Vous êtes en quelque sorte tout nu à ce moment-là. C'est à dire que vous, votre participation ne représente que 0,1% du poids dans la société. Donc, à partir de décembre 2003, mois après le financement, je ne pèse plus dans la société que 0,1 % du capital.

En trois mois, j'ai perdu la totalité. Alors en effet, mes actions valaient plus de 3 millions d'euros à ce moment-là, au moment où l'action, après avoir fait l'annonce, puisqu'avant avoir fait l'annonce, on pesait encore 5 millions d'euros, mes actions,

valaient encore plus de 5 millions d'euros. Dans cette histoire, au moment du dernier, finalement, à la fin du financement, en décembre 2021, mes actions ne valent plus que 181 000 €.

Alors là, ils sont très malins en fait. Donc ils ont, ils ont vendu mes actions, ils ont pris le cash pour eux et ils me rendent mes actions. Ça vaut 180.000 €. Alors ils vont finalement. Et c'est ça la force de ces gens-là, c'est qu'ils sont très persuasifs. Ils racontent des histoires et c'est la force finalement, des gens peu scrupuleux, c'est leur niveau de persuasion.

On l'a vu dans l'histoire de la finance que finalement les plus grands et les plus grands escrocs, finalement, arrivent à raconter des histoires. Ils racontent des histoires aux curateurs ou aux administrateurs de faillite. Ce qui se passe vraiment à ce moment-là, c'est que vous pourriez me dire mais pourquoi on continue le financement ? Donc en fait, le cours de bourse est à 1,86, il va descendre à 0,86, je pense au 31/12, on est à 0,86, donc PHARMASIMPLE a déjà perdu toute sa substance. Et là, moi je suis très inquiet. Alors je vais interroger le listing sponsor de PHARMASIMPLE qui est quelqu'un de très efficace, qui nous suit depuis douze ans. Et on va l'interroger en disant "écoute Emmanuel, on a besoin d'argent, on a besoin de sortir de cette histoire d'ABO. « Le vrai problème, c'est qu'une fois qu'ABEO est dans votre capital, il n'y a plus personne qui veut rentrer dans votre capital ».

Donc en fait, on est pris en étau parce qu'en fait, tout le monde sait, en tout cas sur la place de Paris qu'une fois que ces gens rentrent dans les sociétés, la misère commence. Et donc on n'a pas d'autre solution. Donc ces gens vont me rassurer, les fondateurs de ABO vont me rassurer, ils vont me dire il ne faut pas s'inquiéter que le cours de bourse va remonter, que de toute façon j'ai des warrants qu'ils vont, qu'on va exercer pour me reluer. Et aussi ils disent bon, on va faire un gros financement là maintenant pour acheter des pharmacies, on va créer de la valeur, ça va aller et on vous donnera 50 % des fees de ce contrat par après.

**Alors ça, c'est effectivement le nouveau plan d'ailleurs, dont vous parlerez sur [labourseetlavie.com](http://labourseetlavie.com), à ce moment-là avec ce changement de business model. Mais dans cette période-là quand même, vous le constatez. Et puis on pense bien entendu aux petits porteurs, aux actionnaires individuels, ils le voient aussi. Il y a quand même de moins en moins de liquidités sur le cours de bourse de PHARMASIMPLE.**

**Michaël Willems** : « Oui, donc en fait, on signe ce fameux contrat de 200 millions. Donc encore une fois, on va devoir faire un rapport de dilution, évidemment DELOITTE et un peu plus attentif, mais se plantera encore une fois, les avocats vont regarder les contrats. On doit justifier pourquoi on veut lever 200 millions d'euros. Le vrai sujet, finalement, de manière globale, c'est que si on veut vraiment faire un succès, il nous faut beaucoup plus de moyens. Et c'est une des

raisons aujourd'hui, parce que beaucoup diront Mais on va chez ABO quand tout va mal. En fait non. On est allé chez ABO, oui, on avait besoin de liquidités, mais en fait ABO proposait des grandes lignes de financement.

Et nous on a cru à ces grandes lignes de financement. Et ça c'est le modus operandi d'ABO. Qu'est-ce qu'ils font ? Ils savent en fait, eux, à ce moment-là, au moment où ils signent tous les contrats de financement, ils savent très bien que leurs produits et leur manière de faire est complètement pourrie, qu'on va vers en général des crashes de sociétés ou des faillites. Nous, on ne le sait pas à ce moment-là, mais ils le savent très bien. Donc ils vont prendre en bon état de cause mes actions, ils vont les vendre. Ils savent très bien qu'en fait, des types de financement comme ça sont très agressifs, mais ne peut parfois ne pas l'être. Il suffit d'avoir simplement de gérer ça en bon père de famille.

Si vous avez de l'argent derrière pour tenir il n'est pas obligé de convertir. Et donc le mécanisme est très simple, c'est que c'est comme une courbe de Gauss. En fait, leur principe c'est et personne ne l'a, ne l'a bien compris. Mais moi je le dis, je le maîtrise à la perfection et je veux essayer de l'expliquer à tout le monde aujourd'hui, c'est que vous leur donnez des obligations convertibles. Ils vont convertir tout de suite parce qu'ils ne prennent aucun risque d'exposition. Au moment donné où votre cours de bourse est à 5, 6, 7 €, le cours de bourse, en fait, est moyennement liquide. Le cours de bourse descend parce qu'ils font une pression vendeuse sur le cours de bourse de manière significative. Qu'est-ce que se dit à ce moment-là le petit porteur ? Le petit porteur dit "Chouette, la société a plein de perspectives, elle est fantastique, le cours de bourse est vraiment massacré pour rien, C'est une bonne opportunité de rentrer" Et donc c'est un piège qu'il crée. Parce qu'en fait le cours de bourse descend. Donc en fait, il donne de l'attrait à l'action. Beaucoup de petits porteurs se mettent à acheter.

Donc on a une liquidité qui monte en flèche et on arrive dans le graphique que j'ai fait, on arrive au sommet de la courbe de Gauss qui est en fait une liquidité qui est maximum. Et puis le problème c'est qu'ils continuent à mettre la pression sur le cours et là on commence à aller au abysses, 0,01, 0,001. Et là, à ce moment-là, en fait, tout le monde se désintéresse du cours de la société et donc on a une chute brutale de la liquidité. Et c'est là que le danger arrive, c'est qu'en fait il n'y a plus de liquidité et il on l'expliquera. Évidemment, moi, j'ai le recul aujourd'hui, c'est qu'ils vont utiliser une méthode qui s'appelle le "reverse stock split". Le "reverse stock split" c'est en fait une agrégation d'actions, c'est à dire qu'on va prendre le nombre d'actions, on va le diviser par un coefficient pour remonter la valeur, il n'y a pas, on ne crée pas moins d'actions, on ne crée pas, on diminue pas la valeur, on fait simplement une réduction du nombre d'actions pour augmenter la valeur de l'action.

Et ça permet quoi ? Ça permet de continuer à "re-trader". On perd la notion de à combien le cours de bourse était avant ce reverse split et donc on dilue encore les actionnaires et. Et donc ça c'est une méthode en fait qu'ils utilisent, ils l'ont utilisée

de manière très agressive dans Neovacs. Alors évidemment, on a du recul. Moi, à l'époque, je ne le sais pas. Évidemment, si je le savais, je ne l'aurais pas fait. Évidemment, on aurait arrêté ça tout de suite. Et c'est ce qui va leur permettre, en fait, de continuer à lancer cette machine infernale. Donc voilà. Alors on ré-expliquera. Mais le cours de bourse descend. Vous avez une option, c'est le "reverse stock split" pour remonter le cours de bourse. Et puis vous continuez à trader. Ce qui va se passer dans PHARMASIMPLE, c'est la catastrophe. C'est qu'en fait, au début, j'ai regardé un peu l'historique de ces gens-là. En fait, au début de l'histoire, ils commencent à financer des boîtes quatre ans avant. Tout se passe bien, les petits porteurs ne comprennent pas, le marché ne comprend pas, donc ils utilisent des stratégies.

Donc le petit porteur achète du papier. Mais en fait PHARMASIMPLE, c'est finalement la société de trop qui va être financée par ces gens. Et en fait tout le monde est au courant et à un moment donné il y a une décrédibilisation de ces gens sur le marché et de la société. Et après avoir mis à peu près 6 millions d'euros dans la société, donc sur le contrat de 200 millions, la liquidité s'arrête en juillet 2022 puisque, petite parenthèse, on signe le contrat de 200 millions d'euros au mois d'avril 2022. La liquidité s'arrête, commence à freiner en août 2022. Donc les gars, ils vous ont promis 200 millions. Vous êtes en train d'acheter des pharmacies en crédit vendeur et quatre mois après, ils sont en train de vous appeler et vous dire qu'il y a tout qui va mal.

**Justement à ce moment-là, dans cette période de tension que vous racontez de risques aussi pour PHARMASIMPLE, puisque vous parlez du fait qu'il n'y a plus de liquidité. Le fondateur d'Alpha Blue Ocean, Pierre Vannineuse, vous appelle. Il vous propose une "invitation"., vous dites "afin de vous détendre", aux Bahamas.**

**Michaël Willems :** « Oui alors on va faire, on va faire plusieurs voyages aux Bahamas. On va d'abord en faire un premier avec mon épouse en novembre, après avoir signé le premier contrat. Moi, Pierre Vannineuse, je ne le connais pas, je ne l'ai pas vu, je le contacte et je dis "Écoutez, ce serait bien qu'on se rencontre parce que vous êtes en train de financer ma société et j'aimerais bien savoir à qui j'ai à faire".

Et on est reçu aux Bahamas, on arrive aux Bahamas, on va rester deux jours ou trois jours. On est reçu chez lui. Donc il faut savoir qu'aux Bahamas, bah c'est que des milliardaires. Soyons clairs, vous êtes dans des clos fermés, Vous rencontrez des héritiers de Glencore. Les Bill Gates, ça va, tout le monde est là-bas, toutes les grosses fortunes. Vous rencontrez plein de gens intéressants et Pierre Vannineuse est dans un écosystème qui donne la confiance. Vous avez plein de gens très fortunés. Il va vous expliquer ce qu'il fait. En fait, vous sortez de cette entrevue, vous vous dites : "Ok, le gars, il pèse, c'est quelqu'un de sérieux et ça renforce la confiance". Alors mon épouse, cependant va avoir un doute.

Elle me dit "c'est trop beau, c'est une drôle d'histoire" et je sais qu'elle va faire un meeting. Elle va faire un meeting avec Pierre Vannineuse l'après-midi qui va lui expliquer comment finalement et comment il est arrivé à un succès pareil. Bon voilà, on rentre et je vais vous dire, je me souviendrai toujours de cette phrase. Ma femme a dit dans l'avion « Euh, écoute, on avait besoin de faire cette transition, on a réussi. C'est super pour la société et pour les actionnaires ». Donc on est convaincu qu'on va faire un nouveau succès. Voilà. Donc ça, c'est le premier rendez-vous. Le deuxième rendez-vous sera au mois d'août. En effet, on est sous pression. Moi j'ai plus de valeur dans la société. Chose qu'on a oublié d'expliquer, c'est qu'en fait Pierre Vannineuse va demander au deuxième financement de convertir les warrants du premier financement et de pouvoir les convertir, donc de figer la valeur. Et donc il va figer la valeur. Les avocats vont travailler dessus et donc la première et la deuxième tranche et surtout la première tranche

il reçoit 5 millions d'euros d'obligations convertibles. Les 5 millions d'euros d'obligations convertibles sont réparties de la manière suivante PHARMASIMPLE ne recevra en cash 2,3 millions d'euros. En revanche, il reçoit le delta 2,7 millions d'euros d'obligations convertibles gratuites qui sont la conversion des warrants. Sur ces 2,7 millions d'euros, j'avais droit à 1,3 millions d'euros que je n'aurai pas. Il va convertir, il va les vendre, il va prendre l'argent pour lui. Donc ça, c'est ce qui va se passer. On arrive en août. Il essaie toujours d'être rassurant, mais on sent la pression qui monte. Je suis en effet invité aux Bahamas. Je vais passer pas mal de temps et il nous invite sur une île, une île privée au large des Bahamas avec ma famille. On sent, évidemment vous êtes déconnecté de la réalité parce que vous êtes sur une île. Il n'y a pas un yacht qui peut accoster à moins d'un kilomètre de l'île. Vous êtes sur un truc paradisiaque. Je vous envoie une petite vidéo. Donc on est dans une situation de mise en scène qui a pour but de nous rassurer sur la situation. Le vrai problème, c'est que, à ce moment-là donc, tout se passe bien trois quatre jours, on rentre à Nassau et il me dit écoute, on doit aller voir un des avocats à Miami pour discuter un peu du dossier.

Tu vas m'accompagner et on prendra un jet. Et donc je vous jure, je vous montre un peu finalement les documents. Donc en fait, dans ce jet sera présent sa femme, sa nounou, ses enfants, lui. Finalement, on a en effet un rendez-vous d'affaires, mais en fait on comprend qu'en fait on est deux jours-là, sa femme va faire du shopping, c'est open bar et puis on rentre à Nassau et on reprend un avion.

On reprend l'avion pour rentrer sur la Belgique. On est fin août, c'est début septembre, c'est la rentrée des classes. J'ai un appel, je m'en souviendrai aussi. J'ai un appel de Pierre Vannineuse, qui est de plus en plus inquiet sur la liquidité de cours de bourse de PHARMASIMPLE.

Et qui me dit "Écoute Michael, j'espère que ça se passe bien, il faut acheter des pharmacies, il nous faut du news flow parce que la liquidité est pas bonne". Je ne comprends pas cette insistance. Pour moi dans ma tête, il a toujours les moyens derrière de faire face puisque nous à ce moment-là, il faut savoir qu'on a signé le

premier et le deuxième contrat de financement en avril, on commence à acheter des pharmacies en "vendor loan" en mai. Pour rappeler aux actionnaires le "vendor loan", c'est un crédit vendeur, donc on n'est pas propriétaire des pharmacies. On va l'être progressivement en fonction d'un paiement qu'on étale sur deux ans. Et l'objectif était de pouvoir vite monter en puissance pour pouvoir faire le retournement stratégique. Heureusement finalement, moi, sur ces contrats de vendor loan, je fais réviser ça par les avocats de PHARMASIMPLE en disant que si jamais il y a un problème avec PHARMASIMPLE, les pharmaciens pourront récupérer leur pharmacie moyennant de garder la somme de 50 % du montant versé. Et donc ça, c'est ce qui se passe. Et donc il y a une inquiétude qui est grandissante. Et en septembre, il m'appelle, fin août, début septembre, quand on vient à peine de rentrer des Bahamas, il m'appelle.

**Il m'explique que c'est tendu et m'explique "by the way, tu sais, notre petite escapade là-bas, il va falloir que tu payes. J'ai dit Attends, tu m'as invité, moi j'ai dit j'ai vendu, je t'ai prêté mes actions. Tu m'as spolié. Tu me dis que tu vas m'envoyer des warrants. Je ne vois rien arriver ». La société a besoin d'argent. Non, non, mais il faut que tu paies et moi je t'envoie une facture de fees. C'est pas à moi de payer ».**

Donc là , ça commence à ça commence un peu à m'agacer parce qu'en fait, tout ce qui est toujours dit n'est jamais respecté. Et alors il vient avec la surprise du chef. **La surprise du chef, c'est Phytocann !**

**C'est une société qui a été créée par Alexandre Lacarré, qui fait du CBD qui est en Suisse.** Et cette société, je ne le sais pas. Pierre me dit "Écoute moi, je voudrais discuter, je voudrais que tu finances Phytocann. Et donc nous rentrons dans une discussion ou moi je dis bon, à première vue, je ne suis pas contre, je veux bien regarder le dossier, mais là où ça devient compliqué, c'est qu'en fait la société, il veut la survaloriser. Je ne comprends pas bien pourquoi il donne une valorisation de 100 millions d'euros pour cette société. Il veut que PHARMASIMPLE injecte 5 millions d'euros dans cette société et derrière cette société. Il me dit "Je vais t'envoyer du financement et tu enverras des tranches de 250 000 à Phytocann.

Moi je lui dis "écoute, non". Et là, changement de décor, il devient menaçant. Il me dit "écoute moi bien, tu vas faire ce financement, sinon moi j'arrête de te financer". Donc pour rappel, on est complètement lié ce gars, il n'y a plus personne qui veut rentrer dans la société et donc les menaces commencent à devenir grandissantes et Et donc on va faire ce Phytocann. Donc apparemment. Il me dit donc pour des questions de bon respect des pratiques de marché, je ne vais pas apparaître mais il y a un avocat, Edward Keller, qui va qui va être l'intermédiaire de ce deal. Et là, au moment où je fais l'augmentation de capital qui se fait à distance puisque c'est une augmentation capital différée, donc il promet de mettre 5 millions d'euros dans la société par tranches. Qu'est-ce que je vois dans les documents ? Vanguard,

**Vanguard c'est une société qui est aux îles Caïmans, qui appartient à Pierre Vannineuse. Et cette société en fait est actionnaire de Phytocann. Alors là je me dis, on a un très gros problème conflit d'intérêt et tout ce qui va avec.**

**D'où la raison où il dit qu'il va mettre son avocat qui fait une muraille de Chine, c'est du bullshit, il est derrière à 100 %. Et dans cette histoire de Phytocann, j'apprends en fait du fondateur qu'en fait il doit rembourser Pierre Vannineuse. Il a besoin d'argent, il doit rembourser Pierre Vannineuse. Et Pierre Vannineuse va utiliser le marché pour financer cette société pour pouvoir récupérer l'argent à titre personnel ou par Vanguard, au travers de cette société.**

**L'augmentation de capital est signée. On est dans une dans une misère pas possible. Et ce dossier Phytocann va revenir à de nombreuses reprises sur la table. Nous sommes en août et les liquidités sont très mauvaises. Et puis on a un appel d'Hugo Pingray qui va nous dire "Ecoute, tu vas faire une communication au marché, vous allez arrêter, on va suspendre le financement de 200 millions, on va faire un loan pour rassurer le marché".**

**Mais ce qu'ils oublient de dire, c'est que, et ça, je pense que le marché l'a compris, c'est que pendant tout ce temps-là, ils vont convertir la tranche 1 et la tranche 2 qu'on a tiré sur le financement de 200 millions. Donc, en fait, ils continuent à tirer. On ne créerait pas des obligations convertibles, ils continuent à tirer, ils vont avec cet argent-là, envoyer de l'argent à PHARMASIMPLE sur le loan, à peu près 3,6 millions. Mais c'est pas leur argent, c'est l'argent du tirage de nouveau. Et là il y a encore des discussions et donc les mails que je vous ai procuré Monsieur Testot, en attestent. On est assez factuel sur ce qu'on dit. Vous voyez qu'en fait il y a des discussions.**

**J'explique le besoin de cash puisqu'on a des "vendor loan" Loan en cours est de 1,4 million par mois et en fait Pierre Vannineuse dit "non, on enverra que 700 000". Et le temps s'écoule, on est septembre, octobre, novembre, il n'y a pas l'argent qui arrive et les problèmes de PHARMASIMPLE commencent à arriver puisqu'il faut payer les "vendor loan" aux pharmaciens.**

**Il y a de plus en plus de tensions. On comprend dans ce que vous dites entre vous et Alpha Blue Ocean. Dans votre agenda, vous retournez quand même aux Bahamas malgré déjà tout ce qui s'est passé. Donc au mois de novembre, vous y retourner ?**

**Michaël Willems : « Oui, donc la tension est très palpable. En fait, il y a des discussions avec Hugo Pingray mais on arrive à trouver un accord. Puis finalement Pierre Vannineuse repasse derrière et ils changent les lignes directrices. Donc, on a ABO qui ne nous envoie pas l'argent nécessaire au projet, donc les liquidités de PHARMASIMPLE sont au plus mal. Donc on va vers une pente glissante catastrophique et les liquidités de PHARMASIMPLE sont de plus en plus**

mauvaises. Ce qu'on oublie de dire, Il y a un élément additionnel qui va s'ajouter, c'est qu'en juillet, comme je vous l'ai expliqué, Pierre Vannineuse dit "il faut faire un reverse stock split".

**Je ne sais pas ce que c'est un "reverse stock split",** aujourd'hui, je le sais. Je peux l'expliquer très clairement. Donc agrégation d'actions, comme on l'a expliqué tout à l'heure. Au début, c'est tout nouveau. Je ne comprends pas pourquoi il vient encore avec cette fantaisie. Aujourd'hui je comprends, c'est que sans ça il sait plus "trader" sur le cours de bourse. Alors là on va avoir une action minoritaire qui est menée par Martin Genot, la région Wallonne. Je ne la comprends pas l'action minoritaire parce que moi, mon objectif, moi vous savez, j'ai plus d'argent, mes actions ne valent plus rien. Je suis finalement un CEO d'une société qui doit faire un projet. Je ne suis plus "incentivé" et donc je ne comprends pas finalement l'attaque minoritaire à ce moment-là.

Parce que mon objectif c'est de préserver la société, de préserver l'intérêt de tout le monde et surtout de pouvoir continuer à développer la société. Aujourd'hui, je la comprends, l'action minoritaire, ils ont eu raison d'essayer de la tenter, mais elle était mal placée au mauvais moment et elle a retardé. Et donc ça met une pression supplémentaire à Pierre Vannineuse qui continue à convertir mais sur un cours de bourse qui est à 0,0001. On aura une note d'Euronext qui dit attention, votre cours de bourse est à zéro un, on ne sait plus "trader" sur ce cours de bourse, donc il faut faire ce "reverse stock split". Et donc tout ça va aggraver la situation de PHARMASIMPLE qui ne reçoit plus d'argent. Et finalement, on lance. Évidemment, on va essayer de se défendre contre ce prix. Donc on va aller faire devant les tribunaux pour expliquer que, écoutez, il faut que ce « reverse » qui passe parce que sinon on n'est plus financé. Et donc ce "reverse stock split" finalement possible fin 2022, mais donc en décembre. Mais en novembre, la situation est tellement tendue que moi je dis à ma femme je prends un avion, on est le 20 novembre, je prends un avion, on s'en va, je m'en vais aux Bahamas tout seul.

Je vais voir Pierre Vannineuse. L'entente est cordiale. Évidemment, il y a le sujet action minoritaire. Et puis il y a une nouvelle histoire qui arrive sur une après-midi de discussion. Bon, vous savez, aux Bahamas, Pierre, Vannineuse aime bien les substances un peu illicites. Et il est un peu défoncé. Et il me sort une histoire en disant qu'il a besoin d'argent et qu'il a mis en place tout un système avec une certaine personne qu'on ne citera pas ici mais qu'on communiquera aux autorités, qui va permettre de prendre le contrôle d'autres sociétés pour les financer, pour pouvoir récupérer l'argent et se partager l'argent.

Alors là, écoutez moi. Ce soir-là, je suis rentré à l'hôtel, j'ai appelé mon épouse, je me suis dit Écoute, j'ai l'impression qu'on va. On glisse doucement vers quelque chose de grave. J'explique cette histoire. Ma femme m'a dit Tu prends un avion, tu rentres, c'est fini quoi. Et pour moi, l'histoire va se terminer. En fait, ce sont des arrangements illégaux. Il y a des choses qui ne sont pas claires derrière tous ces financements et je rentre. La tension est à son maximum. Surprise à mon retour,

les avocats d'ABO, on ne citera pas le nom, mais elle se reconnaîtra va appeler mon avocat en disant "Michaël prend l'argent de la société, on veut qu'il fasse un pas de côté". Mon avocat m'appelle et me dit "qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Je dis " Écoute, je n'en sais rien, j'en sais rien, je reviens des Bahamas. J'ai appris des choses, je suis un peu perturbé, mais bon, voilà, jamais on n'a parlé de ça. "Écoute, là, ils veulent que tu fasses un pas de côté".

Écoute-moi bien, moi je n'ai rien à me reprocher, je ne ferai pas de pas de côté. La tension monte. Hugo Pingray essaye de calmer un peu le jeu. On est en décembre. Ce qui est important de savoir, c'est qu'en novembre, **quand je vais me rendre là, Pierre Vannineuse est sous pression maximum. Il me dit "attention, on n'a plus d'argent, on va faire faillite Avec tes conneries de pharmacies, on ne sait plus t'envoyer d'argent, renvoie tes pharmacies, revend les !". Nous, on sait plus faire. J'ai dit "attends, tu viens de signer un contrat 200 millions en avril, On est en août et tu me dis que tu as plus d'argent. Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?" Et donc c'est très tendu. Tout ça pour me dire qu'ils vont maintenant commencer une nouvelle histoire. Ils vont raconter une nouvelle histoire à tout le monde en disant que finalement Michaël prend de l'argent de la société qui s'achète des voitures et c'est chic et c'est chaque fois c'est du grand n'importe quoi. Oui, ma rémunération a augmenté mais Pierre Vannineuse était bien au courant de la rémunération et l'augmentation de la rémunération était liée au fait qu'il n'y avait plus pour moi "d'incentive" dans la société et qu'il devait mettre en effet 200 millions d'euros. Et donc c'est toute une toute une histoire. Petite parenthèse dans les pharmacies qui sont vendues, les pharmacies à moi sont vendues. Elles sont vendues en "vendor loan" également.**

On a respecté les conflits d'intérêts. J'ai fait un rapport de réviseur sur la valorisation de mes sociétés. Petite parenthèse, mes sociétés font du trading de produits cosmétiques qui a lourdement contribué à la croissance de **PHARMASIMPLE** dans le passé et donc elles ont une valeur, une valorisation qui est additionnelle à la valeur des pharmacies. J'ai un rapport.

Le conseil d'administration va demander deux rapports de réviseurs additionnels sur les sociétés que je vais apporter à **PHARMASIMPLE** et je ne vais pas participer à la délibération. Et ces sociétés vont être finalement la valorisation de ces sociétés vont être, il y a une moyenne qui va être fait et elles vont être apportées à **PHARMASIMPLE** en "vendor loan" suivant un contrat qui a été visé par les avocats de **PHARMASIMPLE** pour respecter le conflit d'intérêts et par mes avocats. Et je n'interviens pas dans la négociation. Je sais que ça a été bien décrit dans les PV de C.A. Et donc ces pharmacies sont apportées et les avocats demandent qu'en effet je respecte. Je fasse la même chose qu'avec les autres contrats pharmacies, c'est à dire qu'elles me soient payés et que j'ai la possibilité à un moment donné de convertir cette dette en actions pour pouvoir éventuellement me reluer. Ça c'est la petite parenthèse. Alors en décembre 2022, il n'y a plus d'argent, ça devient plus que critique. La situation de **PHARMASIMPLE**, on peut le dire et il y a plus

d'argent, surtout pour payer les équipes. Et dans ce contexte, nouveau contexte encore délicat, vous dites qu'il y a une tentative de prise de contrôle de **PHARMASIMPLE**. Oui. Donc en fait, au retour de novembre, moi je contacte les pharmaciens et je leur dis Écoutez, on ne pourra pas continuer à payer les "vendor loan". Et on va avoir au fur et à mesure et vont commencer à reprendre leur pharmacie.

Donc ils garderont 50 % suivant le contrat des montants qu'ils ont perçu, ce qui permettra en fait à un pharmacien d'avoir de la liquidité pour payer les salaires des gens. Donc je bricole pour pouvoir payer les gens et ne pas laisser tout le monde en plan. Il n'y a toujours pas d'accord avec ABO et ils viennent avec une énième histoire qui est un nouveau prêt de 2 millions d'euros, ce près de 2 millions d'euros et plein de "default"

C'est à dire que plein de conditions suspensives pour avoir à ce, pour, pour, pour ce prêt soient réalisées par l'intermédiaire de leur avocat belge. Ils vont demander les business plans. Alors ils diront qu'ils vont mettre une muraille de Chine entre eux et les traders. Mais c'est du bullshit. Tout le monde est au courant de tout. Les documents ci joint en atteste.

Ils ont ils veulent accès au business plan, ils veulent que le CEO ne se rémunère plus. À partir de janvier 2023, ils veulent nommer un administrateur indépendant, enfin nommé par ABO qui est en fait le trustee, un trustee qui s'appelle **Jean Paul Michielsen**. On reviendra sur lui. Voilà, ils veulent que tous les virements aux fournisseurs soient visés par Jean-Paul Michielsen.

Donc à partir de janvier. Bref, on ne sait plus rien faire. Moi ce que je peux vous dire, c'est qu'avec 250 000 € par mois, on n'arrive pas à payer. Tout ce qu'on doit payer, on a depuis quatre mois et nous balade, on a perdu de la liquidité et par conséquent on n'a pas reçu l'argent nécessaire. On ne fait plus payer les vendeurs, on ne sait plus payer les pharmaciens et on est en difficulté très clair.

Et ça, ça fait partie des conditions de défaut de leur dernier contrat. Et en fait, nos avocats nous diront façon Michaël c'est mort, c'est fini. Que tu signes ce contrat ou que tu ne le signe pas. De toute façon, il y a tellement de "default" partout qu'à tout moment ils peuvent dénoncer le contrat et tout est en fait bien orchestré.

C'est à dire que finalement, en janvier 2023, on reçoit le 10 janvier un mail de **Edward Keller** qui nous dit maintenant qu'on peut reprendre les obligations convertibles. Merci de confirmer, de publier au marché que nous n'avons jamais eu aucun accès à des informations privilégiées ou des business plans. C'est faux. On ne fera aucune déclaration au marché parce que c'est du mensonge couvert par leur avocat, donc c'est excessivement grave.

En plus de ça, ils vont demander le premier tirage de 250 000 € en janvier et la première chose qu'ils feront, c'est Merci de nous confirmer qu'il n'y a pas d'élément de default dans votre chef. On dira comme vous le savez, nous n'avons pas

d'élément défaut, mais vous avez bien eu accès à tout. Ils savent tout ou savent qu'on a du retard sur les fournisseurs et que c'est un élément de défaut.

Ils vont commencer à envoyer de l'argent, mais Jean-Paul Michielsen, on lui envoie les paiements pour validation. Alors ce n'est pas moi qui fait les paiements, ça c'est important de le préciser. On a un nouveau CFO puisque notre CFO a vu la mascarade qui s'est passée fin d'année 2022, est parti. Donc on a dû trouver en urgence un nouveau CFO.

C'est lui qui traitera tous les paiements de **PHARMASIMPLE**. Il va s'exécuter. On va suivre tout à la lettre, mais on est en perfusion. Soyons clairs, c'est fini. L'histoire est terminée. Là Donc que nous on essaie de payer les gens, essaie de faire bien, mais il faudrait un miracle pour qu'on s'en sorte. Et là, nouveau coup stratégique. L'avant dernière tranche des 250.000 euros au mois d'avril, ils nous envoient une lettre en disant qu'en fait nous avons menti, qu'il y a bien des défauts, que par information, je ne sais pas de quelle information ils sont au courant.

Il y a bien des défauts de paiement et que ça fait partie des conditions suspensives. Ils nous envoient des lettres et ils vont par conséquent dire "nous arrêtons le financement, le prêt de 2 millions". **Donc ça ne fait que finalement que le troisième ou quatrième document ou engagement d'ABO qui ne sera jamais respecté et qui finalement mettra PHARMASIMPLE K.O.**

Donc on va se laisser quelques jours de réflexion. On reçoit une énième lettre que l'on présente ici de nos amis qui demande de convoquer une assemblée générale extraordinaire, révocation de tous les administrateurs et du CEO. Donc ils veulent prendre le contrôle et nommer un certain Victor Humberdot. On va en reparler de cette personne. Et donc voilà, l'histoire est faite.

**PHARMASIMPLE** est en faillite et on va au tribunal annoncer la faillite. Là, vous allez au tribunal et Alpha Blue Ocean explique que vous, Michaël Willems, vous n'avez rien compris, que vous êtes un incapable et qu'eux, ils veulent quelque part vous enlever de la boîte pour remettre de l'argent. Voilà, donc ce qui est fantastique, c'est que devant le tribunal des faillites et je n'invente rien, tout ça c'est public.

Donc il va y avoir deux audiences. La première audience, c'est qu'en fait ils expliquent, Monsieur Willems, c'est un incapable. Il a dilapidé l'argent. Ils disent qu'ils ont mis 24 millions dans la boîte". Ce n'est pas leur argent. Je réprécise, ce sont les petits porteurs et qu'en fait voilà, ils sont prêts à continuer à remettre de l'argent, mais ce ne sera pas avec le management actuel.

Alors moi, je vais très, très clairement expliquer que ça, c'est du bullshit. Ils vont nommer encore un homme de paille comme ils ont l'habitude de faire, qui va finalement prendre le contrôle. Ils vont raconter une nouvelle histoire au marché puisque ça c'est leur force, c'est de raconter des nouvelles histoires avec leurs hommes de paille pour pouvoir remettre des nouveaux, des nouveaux contrats

d'obligations convertibles, pour mettre de l'argent et du cash dans la société, pour pouvoir finalement se répartir et se partager l'argent. C'est comme ça que ça fonctionne. C'est comme ça qu'ils l'ont fait sur d'autres financements. Donc le modus operandi est toujours le même. Je pense que tout le monde est stupéfait parce que ce que je dis, il va y avoir deux semaines de réflexion et parallèlement à ça, ils ont lancé une requête unilatérale pour nommer un administrateur provisoire. Donc ça nous fait encore passer pour un clown ?

Et puis finalement, il y aura le jugement qui tombera. Les juges se sont renseignés sur ABO, ils craignent d'être instrumentalisés, ils mettent la société en faillite, ABO fera appel de la faillite, ça va durer encore quatre mois. On va avoir droit à toutes les conneries qu'on peut entendre pour finalement définitivement mettre la société en faillite, le 20 décembre 2023. Alors dans cette période critique, on peut le dire pour la société PHARMASIMPLE, vous recevez plusieurs appels de Jean Paul Michielsen qui est un administrateur indépendant qui avait été nommé par Alpha Blue Ocean. Oui, en effet, Jean Paul Michielsen est quelqu'un qui vit aux Bahamas, un lobbyiste, à un homme d'affaires. Il va être proposé par ABO, nommé comme administrateur dans le dernier contrat de financement.

**Alors on fait là, on va écouter les enregistrements vocaux.**

Qu'est ce qui se passe exactement et qu'est-ce qu'on dit ? Donc en fait, on entend Jean Paul Michielsen qui qu'il dit à Annabelle, mon épouse, et qui parle à Annabelle et qui lui dit "mais en fait ils vont prendre le contrôle, c'est mieux de démissionner maintenant avant qu'ils prennent le contrôle. Voilà. Et tu leur laisse la boîte et Et ça se passera mieux comme ça et on verra après". Donc en fait, cette personne sait très bien ce qu'ils vont faire. Leur stratégie c'est de prendre le contrôle de la société, donc ça va plus comme eux ils veulent. Et donc ils vont prendre le contrôle comme ils ont fait avec d'autres sociétés. Et donc **Jean-Paul Michielsen**, plutôt que d'aller au clash, vient en bon parleur en disant écoute, on sait ce qui va se passer, c'est mieux qu'on démissionne, on leur laisse la société et tchik et tchak. Donc ça c'est ce qu'on entend. Alors Jean-Paul qui s'en va jouer un rôle encore plus malsain dans les mois qui vont arriver, c'est qu'en fait Jean-Paul Michielsen propose un contrat de financement pour relancer l'activité de rachat de pharmacies. **Et donc ça, ce sont les documents que nous voyons à l'écran à l'instant. Et alors le pire de ça, c'est qu'en fait ce gars va nous faire signer une LOI pour 6 millions de dollars pour financer le rachat de pharmacies et redémarrer.**

Mais il va nous demander de payer des primes d'assurance. Alors quand on est, quand on est dans une situation telle qu'on la connue, on n'a plus très clairement la lucidité des choses à ce moment-là. Et donc il va nous proposer un contrat d'assurance. Il dit "écoute avec la faillite, ton nom va être sali. Donc moi je dois rassurer les investisseurs".

*Est-ce que tu peux ? Tu nous fais un paiement deux paiements pour à peu près 40 000 \$. Donc il m'envoie les factures, les factures que vous voyez à l'écran. Et en fait, c'est du fake. Donc il va prendre les 40 000 \$ plus toutes les toutes les facturations qu'il fera pendant quelques mois. Et en fait, il ne nous envoie rien. Il part avec l'argent et il n'y a rien qui arrive.*

**Vous diriez que vous êtes dans le déni à ce moment là parce que ça commence à faire beaucoup.**

**Michaël Willems** : « Je suis, je pense, très honnêtement. Vous savez. On a une faillite. Moi, c'est douze ans de ma vie. Moi, j'ai créé un succès. Quoi qu'on en dise, beaucoup d'investisseurs de la place de Paris ont gagné de l'argent grâce à leur investissement chez **PHARMASIMPLE**. La fin se termine très mal et donc vous vous perdez votre boîte. Vous devez faire face à des gens qui racontent n'importe quoi sur vous. Vous avez un gars qui vous manipule, qui est en fait de mèche avec ABO et qui vous manipule et qui vous dit qui va vous donner de vous envoyer de l'argent, vous prêter de l'argent. Il vous demande de payer des assurances, vous payez les assurances. Moi je n'ai plus rien sur mes congés, tout, j'ai tout envoyé. Et finalement il part avec l'argent. Ils doivent sûrement bien rigoler là-bas, aux Bahamas aujourd'hui, avec Pierre Vannineuse. Et moi, je n'ai plus rien. **Vous savez, quand vous allez à la banque, au ou au distributeur. Moi, je n'ai jamais eu de problème d'argent. J'ai créé que des succès, hein ? Vous allez au distributeur, vous voulez prendre de l'essence et votre carte se bloque.** Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?

*Puis vous appelez votre banque et votre banquier vous dit votre banquier, pas votre banquier privé, le banquier Wealth, qui est au-dessus, qui gère votre fortune depuis des années, qui vous a vu grandir, vous dit Ah, les grands courageux, vous savez qui vous disent "vous savez M. Willems, on a un problème avec la faillite de **PHARMASIMPLE**, c'est que ça va être compliqué pour vous.*

*Donc on va faire un call avec un gestionnaire. Et le gars il nous dit le gestionnaire quelques jours après donc il ne vous a pas prévenu. Ils ont coupé toutes vos cartes de crédit, vos cartes de banque et il vous dit "on va dénoncer toutes les lignes de crédit personnel, c'est à dire votre maison". Donc j'ai dû vendre ma maison, J'ai dû tout vendre. Donc, non seulement vous avez une étiquette, vous n'êtes pas responsable de cette faillite. Cette faillite est liée à une fraude qu'on va ré expliquer. Vous avez ces gens qui colportent des mauvaises choses sur vous. Et en fait, c'est la spirale infernale qui démarre. Et ça, d'un point de vue personnel, c'est extrêmement compliqué. Donc j'ai très honnêtement, j'ai perdu pied.*

*Là, je viens de passer huit mois, j'ai relu 7200 mails à peu près, j'ai relu toutes les notices, refait l'histoire de financement. Et finalement, aujourd'hui, au-delà de la misère personnelle que je rencontre, il faut dire ce qui se passe. Il faut expliquer*

les méthodes utilisées par ABO qui sont frauduleuses et qui mettent les pharmacies et surtout les sociétés qui ont mis **PHARMASIMPLE** en faillite mais qui ont mis d'autres sociétés en faillite parce qu'il y en a.

**Si vous regardez la liste là où on passe actuellement, il y a eu d'autres sociétés qui ont été mis, qui ont été financées par ABO, qui sont directement tombées en faillite par le même processus. Et alors ? On ne parle pas de toutes les sociétés qui existent encore mais qui sont des "penny stocks" Parce qu'en fait, tous les financements d'abord, c'est nonante 9,9 % de pertes de valeur.**

Quand vous êtes un investisseur, vous savez, pour faire un succès dans une entreprise, il vous faut quatre choses. La première, il vous faut la bonne idée, la deuxième, il vous faut l'entrepreneur qui va savoir, savoir se battre quand le vent souffle, quand la tempête souffle. La troisième chose, il vous faut et je dirais surtout il vous faut un bon financeur.

Il vous faut quelqu'un qui sera là, à vos côtés, dans les moments faciles comme les moments difficiles. Et la quatrième, il faut un peu de chance. Si vous avez ces quatre choses qui sont réunies, vous faites un succès. Malheureusement pour nous, on n'a pas trouvé le bon financeur. On avait la bonne société, on avait, je pense, les bonnes personnes, on a été combatif tout au long de l'histoire de PHARMASIMPLE, on a été combatif, on a montré et on a prouvé aux investisseurs de première ligne qu'ils ont gagné beaucoup d'argent et on a prouvé qu'on était des gens fiables. Et malheureusement, l'histoire se termine très mal. Alors si on pense aussi aux investisseurs individuels et plus largement, vous diriez que ça concerne finalement ce qui vous est arrivé à vous, concerne d'abord d'autres entreprises.

**Vous l'indiquez à l'instant, mais vous voulez dire que c'est peut-être même le financement des PME à la Bourse de Paris qui est menacé ?**

**Michaël Willems** : « Oui, aujourd'hui, au-delà de mon témoignage, je pense qu'aujourd'hui, mon témoignage est là pour dire maintenant il faut que ça s'arrête., Je ne suis pas le seul, ce n'est pas Monsieur Willems qui est dans son coin et qui invente ses histoires.

On a d'autres dirigeants avec qui on a parlé, qui ont été financés par ABO, pour l'instant et qui ne sont pas encore sortis de bois mais qui sont en train, qui vont certainement sortir du bois à la suite de mon témoignage, qui ont subi des choses encore parfois plus graves que moi avec ABO et qui ont perdu leur boîte. Et on oublie les petits porteurs, tous ces gens qui font confiance aux dirigeants de sociétés qui investissent dans les PME à côté. Parce que c'est ça aussi les PME et les sociétés. Elles ne peuvent pas se développer sans les investisseurs qui sont le marché boursier, les petits porteurs. **Donc si on laisse continuer ces gens à opérer, on va se retrouver dans une situation où on va avoir plein de petits**

**porteurs qui sont des investisseurs, des petits investisseurs qui n'investiront plus dans les sociétés cotées, second marché ou Euronext Growth, et on aura un gros problème de financement dans les années à venir sur les sociétés.**

*Donc, au-delà de la fraude, au-delà de ça, il y a un enjeu économique majeur sur le financement des PME sur le marché boursier à Paris. Je pense aujourd'hui qu'avec mon témoignage, qui est le premier réel aujourd'hui officiel, je pense que d'autres vont arriver là. Il est urgent que tout le monde prenne conscience et que les autorités prennent conscience de ce qui se passe. **Il y a des choses très graves qui sont en train de se passer sur le marché boursier à Paris et. Et cette histoire aussi a pour but de protéger et de bien faire comprendre que si on ne fait rien pour, ça, on va avoir de très gros problèmes dans le futur, pour financer les PME françaises, belges et l'épargne des Français et globalement nécessaire au financement des sociétés.***

*Et on ne peut pas laisser ça comme ça. Moi, aujourd'hui, je suis à la disposition des autorités judiciaires, autorités de marché français pour aller expliquer dans le détail ce qu'on a vécu. Je pense que d'autres vont se joindre à moi et qu'on arrête ça une bonne fois pour toutes. Merci Michaël Willems d'avoir été avec nous. Merci Monsieur Testot. »*

La Bourse et la Vie est la 1ère Web TV 100% Actualités sur la Bourse, l'Économie et les Entreprises.